



Campus de Bourg en Bresse EQUITATION UNIVERSITAIRE 2019 – 2020

Laurence Jal : laurence.jal@univ-lyon1.fr / 06 79 66 89 39 (si urgence et hors vacances scolaire)

<http://suaps.univ-lyon1.fr> rubrique équitation

- Pour qui ? :**
- Cours d'équitation, compétitions FFSU (CSO, dressage),
 - Étudiants (notés ou non) et personnels des universités
 - Du débutant au confirmé

1/ Principe

- ✓ 12 cours de 1h30/semaine par semestre universitaire.
 - ⇒ 24 cours pour un tarif :
 - Pour les étudiants de l'Université Lyon1 le coût est de 200 euro à l'année (prise en charge SUAPS/CVEC de 42 €)
 - Pour les étudiants de l'Université Lyon3 le coût est de 264 € à l'année (prise en charge SUAPS de 10 €) !!!
 - Pour les personnels et les étudiants extérieurs aux universités le coût est de 284 € à l'année
 - ✓ Des compétitions le jeudi après-midi. Dressage à la SEB le 28 novembre 2019 et Hunter le 19 mars 2020 !
 - ✓ Notation possible pour certains étudiants. Critères d'évaluation : Performances, assiduité (11 présences obligatoires à chaque semestre), progrès, évaluation pratique et théorique, participation aux compétitions FFSU, prise de responsabilités.
- En cas d'absence (même justifiée) demander au centre équestre pour rattraper vos cours ! (La note des enseignants d'équitation est minorée si vous n'avez pas effectué au minimum 11 cours).
- ✓ Assurance lors des reprises : **assurez-vous d'avoir bien souscrit à une mutuelle**. En cas de doute prendre la licence FFE au club.

2/ Inscriptions

- Comment ?** 2 chèques à l'ordre de l'ASUL Equitation (encaissés fin octobre et fin février) :
- 2 x 100 € pour les étudiants de Lyon I,
 - 2 x 132€ pour les étudiants de Lyon III
 - 2 x 142€ pour les étudiants extérieurs à Lyon1 et Lyon2

Où et Quand ? **ATTENTION : Le club ne prend pas les inscriptions des étudiants !**

Passez obligatoirement par votre Bureau Des Sports de votre université.

Université Lyon I et Lyon III site de Bourg en Bresse :

Inscriptions au Bureau Des Sports de l'IUT Lyon1 de Bourg en Bresse auprès de Lionel Buatier, bureau 2.05 (2eme étage de l'aile informatique) ouvert tous les matins de septembre à la pause de 10h30. Ou prendre rendez-vous par mail lionel.buathier@univ-lyon1.fr, tel : 04 74 45 50 55.

3/ Informations importantes

- ⇒ **Début des cours** : Semestre d'automne -> le 16/09/2019 / Semestre de printemps -> le 13/01/2020
- ⇒ Pas de cours pendant les vacances scolaires (voir calendriers exacts aux clubs et sur votre fiche rouge)
- ⇒ Fin des cours le 20/05/2020.

Au 1^{er} cours vous devez IMPÉRATIVEMENT apporter votre fiche rouge au club

A chaque cours :

- ⇒ **Inscrivez le nom de votre cheval sur le tableau de présence de votre reprise et votre fiche rouge**
- ⇒ Tout étudiant dispensé doit obligatoirement **contacter Laurence JAL dès l'interruption de la pratique !**
- ⇒ **11 présences obligatoires pour être noté** : en cas d'absence (même justifiée) demander au centre équestre pour rattraper vos cours ! (La note des enseignants d'équitation est minorée si vous n'avez pas effectué au minimum 11 cours).
- ⇒ Tout **arrêt non signalé et non justifié par écrit avant le 19/02/2020** entraînera l'encaissement du 2nd chèque non remboursable.

Consultez le site <http://suaps.univ-lyon1.fr> activité équitation.

Vaccination tétanos, pensez-y !

4/ Les compétitions FFSU

La FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire, <http://www.sport-u-lyon.com/>) organise un championnat de C.S.O. (obstacle) et de dressage qualificatif aux Championnats d'académie et aux Championnats de France pour les galops 7 Excellence. La catégorie Honneur réservée aux galops 5/6 et la catégorie Promotion galops 3/4.

Principe : vous devrez vous déplacer le jeudi après-midi en région Lyonnaise. Les rencontres se déroulent dans les différents clubs en partenariats avec l'ASUL.

A prévoir : à la SEB : **Dressage le 28 /11/2019 et CSO Hunter le 19/03/2020.**

- Les cavaliers préparant les galops 4, 5 et 6 pourront faire valoir leurs résultats pour l'obtention des galops fédéraux (CSO et dressage), reprises du règlement FFE 2019.

Marche à suivre pour participer aux compétitions :

- Vous préinscrire par informatique obligatoire sur le site du SUAPS et de l'as lyon1, ou site de l'AS Lyon3.
- Prendre la licence FFSU dans votre BDS : amener 1 chèque (montant variable d'un établissement à l'autre et si vous êtes boursiers) + certificat médical attestant la capacité à pratiquer **l'équitation en compétition**
- S'inscrire par mail auprès de « laurence.jal@univ-lyon1.fr » au plus tard une semaine à l'avance aux compétitions : amener un chèque de 17€ x le nombre de concours envisagés à l'ordre du LAURASU Site de Lyon.

Pour plus d'information consultez le site du CRSU de Lyon :

<https://sport-u-auvergnerrhonealpes.com/index.php/sports-ind-lyon-equitation/>

Calendrier prévisionnel (susceptible de changer en fonction de la météo) :

ATTENTION : il faut 3 participations en CSO et/ou 3 participations en Dressage pour pouvoir être qualifié aux finales Académiques.

(Sauf demande de Qualification exceptionnelle pour les Sportifs de Haut Niveau)

C.S.O ou HUNTER		DRESSAGE	
07/11/2019	Equ' AIN	14/11/2019	Pollionnay
21/11/2019	C.E. du SEPEY	28/11/2019	SEB Bourg en Bresse
05/12/2019	UCPA St Priest	12/12/2019	Clairière Findez Francheville
20/02/2020	C.E. du SEPEY	13/02/2020	UCPA St Priest
19/03/2020	SEB Bourg en Bresse	12/03/2020	C.E. du SEPEY
02/04/2020	Pollionnay	26/03/2020	Equ' AIN
16/04/2020	Finale Eq'AIN Miribel	09/04/2020	Finale Clairière Findez Francheville

Commission Mixte Régionale, réunion de mise en place et d'informations (Règlements, Calendrier...), le mercredi 23/10/2019 à 17h45 au Club des Sports de Lyon I, Campus de la Doua (23 Bd A Latarjet 69100 Villeurbanne).

5/ Présentation du Centre Equestre

Centre Equestre	Coordonnées	En voiture	En TCL, Bus
SEB Bourg en Bresse	2 rue du manège 01000 Bourg en Bresse 04 74 21 31 78 http://www.seb-equitation.fr/	Quartier des Vennes	Bus n° 1 arrêt Seillon ou Molière et bus n°8 arrêt Molière

6/ Présentation de l'ASUL Equitation



Depuis le 26/04/93, les étudiants des universités et des grandes écoles sont regroupés dans une association. Section autonome de L'ASUL générale, l'ASUL Equitation s'est donnée pour mission d'aider au développement de l'équitation estudiantine en collaboration avec les services des sports, les cadres de la FFSU et les centres équestres.

Elle propose, par conventions avec les Universités et les centres équestres :

- l'organisation, le secrétariat, l'accueil et l'inscription des étudiants dans les services des sports,
- d'organiser les reprises, et les compétitions universitaires.

Elle est le lien entre le milieu fédéral et universitaire, pour apporter un plus aux cavaliers étudiants en leur réservant des **horaires** adaptés. **Les jeudi de 14h30 à 16h 1 ou 2 groupes en fonction des niveaux et du nombre d'inscrits**

Ses objectifs sont ambitieux, elle a besoin de "têtes" et de "bras". L'investissement des étudiants de l'ASUL Equitation est donc indispensable au fonctionnement de l'équitation inter universitaire dans l'académie de Lyon !

- vous pouvez devenir l'étudiant responsable des groupes d'équitation universitaire sur le site de Bourg en Bresse !
Faites-vous connaître « laurence.jal@univ-lyon1.fr »

ASUL Equitation- UCB Lyon1- Université Jean Moulin Lyon3 - Société d'Equitation Bressane